



Pays d'art et d'histoire du Vivarais méridional -
Ardèche

Syndicat mixte du Vivarais méridional

2 avenue Pierre Mendès France 07220 Viviers

04 75 91 45 09 - contact@vivaraismeridional.fr - www.vivaraismeridional.fr

Viviers, le 7 février 2024

Mesdames, Messieurs,

J'ai le plaisir de vous inviter à participer à la prochaine réunion du Comité syndical qui se tiendra :

Mercredi 21 février 2024 à 18h00
au siège de la Communauté de communes DRAGA
2 avenue Maréchal Leclerc – 07700 Bourg-Saint-Andéol

ORDRE DU JOUR :

- Présentation du document « Débat d'orientation budgétaire »
- Création d'un poste de médiatrice dans le grade d'assistant territorial de conservation du patrimoine et des bibliothèques principal 2^{ème} classe, de catégorie B à temps complet
- Achat d'un ordinateur portable
- Informations diverses

Je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'assurance de mes salutations les meilleures.

Martine MATTEI
Présidente du SMVM



POUVOIR

Je soussigné, M.....donne pouvoir à
M.....pour me représenter à la réunion
du comité syndical du mercredi 21 février 2024 à 18h00

Date :

Signature

Article 12 : Pouvoirs

En cas d'absence, un délégué titulaire est automatiquement remplacé par un suppléant de la même communauté de communes (le premier suppléant de la liste présent). Il peut toutefois donner un pouvoir écrit à un autre délégué titulaire.

Un même membre ne peut être porteur que d'un seul pouvoir. Celui-ci est toujours révocable. Les pouvoirs sont remis à la Présidente au début de la réunion.